

Actualités OFS

13 Sécurité sociale

Neuchâtel, novembre 2017

Rapport social statistique suisse

Actualisation des principaux indicateurs

Les personnes à faible niveau de formation, les étrangers ainsi que les ménages monoparentaux et les familles nombreuses restent exposés au risque d'exclusion sociale dans une proportion supérieure à la moyenne. Malgré une légère augmentation du chômage, la participation à la vie active est toujours stable. Cette participation est même en hausse chez les femmes et dans la population résidente étrangère. Par ailleurs, le niveau de formation de la population continue de s'élever et devrait se répercuter positivement sur le taux d'actifs occupés. De manière générale, les systèmes de compensation sociale réduisent les risques sociaux de sorte que la population est financièrement couverte, par exemple en cas de vieillesse, d'invalidité et de maladie. C'est ce qui ressort de l'actualisation des principaux indicateurs du Rapport social statistique suisse.

Le Rapport social statistique suisse, publié pour la première fois en 2011, décrit, pour l'ensemble de la Suisse, les principales tendances sociales et économiques à l'œuvre et les divers risques sociaux qui en découlent. Ce rapport est paru pour la seconde fois en 2015.

La présente publication consiste en une actualisation des principaux indicateurs. Le Rapport social statistique 2015 portait sur la situation jusqu'en 2013. Les analyses proposées ici se concentrent, lorsque les données à disposition le permettent, sur une période allant de 2006 à 2016.

Contexte économique et social

Les mutations sociales et économiques à l'œuvre au fil du temps ont des effets durables sur les conditions de vie des ménages suisses. D'un côté, l'accès au marché du travail, des salaires équitables et la compétitivité des entreprises sont les premiers garants du niveau de la consommation des ménages. De l'autre, la composition de la population (par ex. âge, nationalité), la répartition des rôles au sein de la famille ou encore les systèmes de sécurité sociale et de formation influencent les possibilités d'épanouissement des individus.

Ralentissement conjoncturel et légère augmentation du chômage

Conséquence de la crise financière, l'économie suisse a connu une récession en 2009, ce qui a provoqué la même année une hausse du taux de chômage¹. Celui-ci est passé de 3,9% en 2008 à 4,8% en 2009 (cf. graphique 1).

En 2010 et 2011, l'économie suisse a renoué avec des chiffres positifs et la situation sur le marché du travail a connu une amélioration, sans pour autant que le taux de chômage atteigne un niveau aussi bas qu'en 2008. En 2012, la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant a été quasiment nulle; elle est remontée ensuite à plus de 1% en 2014. Dès 2015, contrecoup de l'abandon du taux plancher face à l'euro, la croissance a faibli à

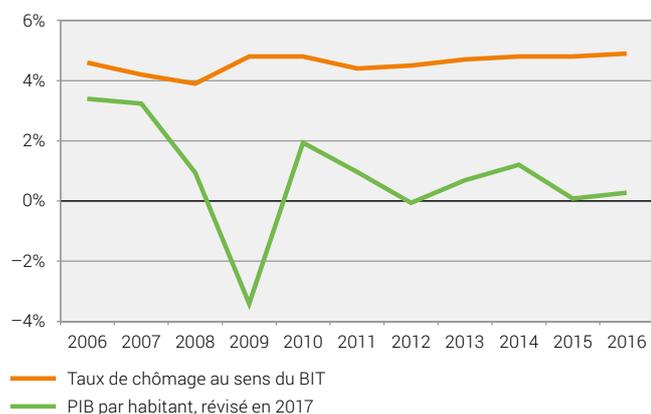
¹ Sont considérées comme chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) les personnes âgées de 15 à 74 ans qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence, qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et qui étaient disponibles pour travailler.

nouveau pour atteindre un niveau proche de zéro. Parallèlement, le taux de chômage, après une légère baisse en 2011, a augmenté avant de se maintenir à un niveau relativement stable au cours des quatre dernières années de la période sous revue (4,9% en 2016). Le taux de personnes actives occupées² est quant à lui passé de 64,7% en 2006 à 65,2% en 2016.

En 2016, une majorité de femmes actives occupées travaillait dans le secteur tertiaire (86,4%). Elles étaient particulièrement actives dans le domaine de la vente, de la santé et de l'action sociale. Chez les hommes, le secteur tertiaire dominait également mais de manière moins marquée (66,4%); ils étaient les plus actifs dans les domaines de la vente et des activités spécialisées et administratives. Moins d'un tiers d'entre eux occupait un emploi dans le secteur secondaire, majoritairement dans l'industrie manufacturière.

Évolution du taux de chômage au sens du BIT et de la variation par rapport à l'année précédente du PIB réel par habitant, de 2006 à 2016

G 1



Sources: OFS – Comptes nationaux (CN),
Statistique du chômage en sens du BIT (CHOM-BIT)

© OFS 2017

Progression des salaires réels

Entre 2006 et 2016, la croissance annuelle moyenne des salaires nominaux s'est élevée à 1,1%; celle des salaires réels a été de 1,0%. En 2008, le pouvoir d'achat des salaires a reculé de 0,4% sous l'effet conjugué d'une hausse des salaires nominaux de 2,0% et d'une inflation marquée de 2,4%. Entre 2009 et 2015, les salaires réels ont progressé, en partie du fait d'une inflation qui s'est maintenue dans une fourchette plutôt basse de -1,1% à +0,2%.

² Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

En 2014³, le salaire mensuel brut médian s'élevait à 6427 francs pour l'ensemble de la population suisse. Même si, entre 2008 et 2014, les écarts ont continué de se réduire⁴, en 2014, les femmes gagnaient toujours moins que les hommes: 5907 francs pour celles-ci contre 6751 francs pour ces derniers.

La même année, au sein des secteurs secondaire et tertiaire, les salaires mensuels bruts médians s'élevaient respectivement à 6255 francs et 6523 francs. Ces faibles différences masquent toutefois des variations de salaires plus importantes lorsque l'on s'intéresse plus en détail aux branches économiques qui composent ces secteurs. En 2014, au sein du secteur tertiaire, les salaires les plus élevés se montaient à 9400 francs dans le domaine des services financiers. A l'opposé, les salaires étaient de 4332 francs dans le domaine de l'hébergement et de la restauration.

Inégalités de revenus compensées par les transferts sociaux

Entre 2006 et 2014, les inégalités de revenus avant transferts sociaux (revenu primaire équivalent⁵), exprimées ici par le rapport interquintile S80/S20⁶, montrent certaines variations au fil du temps. Même si les intervalles de confiance se recoupent et qu'il n'y a pas eu de changements majeurs, il est possible de déceler certaines tendances. Les inégalités ont entamé une baisse en 2008 et 2009 avant de remonter, en 2010 et 2011, au niveau initial de 2006 (cf. graphique 2). En 2013, les inégalités se sont intensifiées avant de diminuer en 2014; ce recul reste à confirmer pour les années à venir.

A l'inverse, on observe que les revenus après transferts sociaux et impôts (revenus brut⁷ et disponible⁸ équivalents) n'ont subi que peu de fluctuations. Ces dernières années, on relève toutefois une tendance à la hausse des inégalités de revenus disponibles équivalents, à l'exception de la dernière année d'observation (2014). Ces résultats indiquent malgré tout que, dans la période considérée, la redistribution des revenus opérée par l'État a fonctionné.

³ On ne dispose actuellement des salaires en chiffres absolus que jusqu'en 2014.

⁴ Dans le secteur privé, les écarts de salaires entre les hommes et les femmes se montaient à 23,6% en 2010 contre 19,5% en 2014. Cf. à ce sujet OFS (2017a).

⁵ Le revenu primaire se définit comme la somme des revenus du travail de tous les membres d'un ménage et leurs revenus de la fortune et de la location. Le revenu équivalent est calculé à partir du revenu du ménage, en considérant le nombre de personnes qui le composent par le biais de l'échelle d'équivalence.

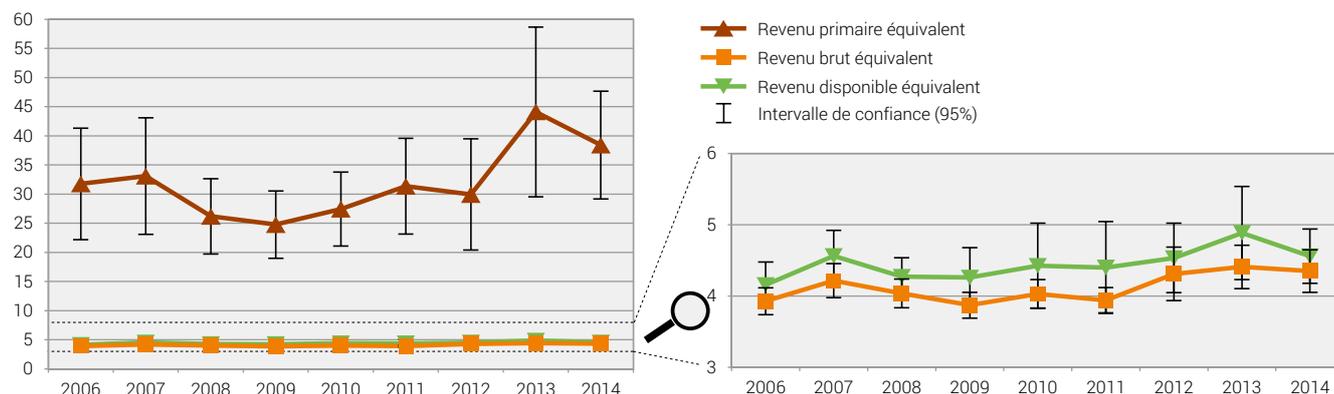
⁶ Le rapport interquintile S80/S20 est une mesure de l'inégalité de répartition des revenus et peut être interprété comme suit: le revenu des 20% les plus riches dans la population est X fois plus élevé que le revenu des 20% les plus pauvres.

⁷ Le revenu brut des ménages comprend les revenus de l'ensemble des membres du ménage, soit: les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus issus de l'activité indépendante, les rentes, les intérêts, les transferts reçus d'autres ménages, les revenus en nature de l'entreprise propre, les prestations de l'employeur, les produits du jardin, etc.

⁸ Le revenu disponible est obtenu à partir du revenu brut auquel on soustrait les dépenses de transfert obligatoires, à savoir: les cotisations aux assurances sociales, les impôts, l'assurance maladie de base et les transferts réguliers entre les ménages (par exemple les pensions alimentaires).

Évolution du rapport interquintile (S80/S20), population totale, de 2006 à 2014

G2



Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2017

L'immigration contribue à freiner le vieillissement de la population

En 2016, le nombre de personnes vivant en Suisse se montait à 8,4 millions de personnes. Parmi elles, près d'un quart était de nationalité étrangère. Entre 2006 et 2016, la population a crû de 12,1%.

Les flux migratoires modifient la structure et la taille de la population et, partant, l'offre de main d'œuvre. Ces dernières années, l'immigration de personnes en âge de travailler a permis de freiner en partie le vieillissement de la population suisse et de grossir la population active. On observe, en 2016, que la part des actifs occupés était plus élevée chez les étrangers que chez les Suisses. Les actifs occupés étrangers ont également vu leur part croître plus rapidement entre 2006 et 2016.

Lorsque l'on se penche sur les personnes de 65 ans et plus, il ressort que la part des étrangers est moins élevée que celle des Suisses. En 2016, leur rapport de dépendance⁹ était d'ailleurs plus bas et n'a que peu augmenté au fil des ans (10,6 en 2006 contre 11,0 en 2016). Ce qui n'est pas le cas pour les Suisses qui ont vu ce rapport s'élever (30,8 contre 36,7).

Par ailleurs, les femmes de nationalité étrangère contribuent à accroître la fécondité¹⁰ en Suisse. En effet, elles ont en moyenne plus d'enfants que les Suissesses. Entre 2006 et 2016, leur indicateur conjoncturel de fécondité a oscillé entre 1,8 et 1,9 enfants, ce qui est au-dessus de la moyenne de l'ensemble de la population, qui s'est élevée à environ 1,5 durant cette période. Quant aux Suissesses, elles ont vu cet indicateur augmenter légèrement pour se situer à 1,4 en 2016 (il était de 1,3 en 2006).

⁹ Rapport entre l'effectif de la population aux âges avancés généralement inactifs (65 ans ou plus) et l'effectif de la population en âge de travailler (20 – 64 ans). Le résultat s'exprime en nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans.

¹⁰ Nombre moyen d'enfants mis au monde par une femme qui serait soumise à chaque âge, durant sa vie féconde, aux conditions de fécondité observées durant l'année considérée.

Participation accrue des femmes au marché du travail

Même si la participation au marché du travail des femmes est toujours plus faible que celle des hommes, on remarque qu'elle s'est renforcée ces dernières années. En témoigne la part de femmes actives¹¹ qui a augmenté entre 2006 et 2016 (de 59,8% à 62,8%). Durant cette période, chez les hommes, cette même part a subi une légère baisse (de 75,4% à 74,5%). On observe également que les femmes étrangères ont tendance à prendre davantage part à la vie active que les Suissesses et que leur taux d'activité a augmenté depuis 2006 (de 64,9% à 68,5% en 2016),

La part d'actives occupées a elle aussi connu une hausse entre 2006 et 2016, passant de 56,9% à 59,7%; tandis que ce taux a diminué chez les hommes (de 72,8% à 70,9%). Et parmi ceux-ci, le taux d'actifs occupés a baissé plus fortement chez les Suisses que chez les étrangers (respectivement – 2,6 points de pour-cent et – 0,7 points de pour-cent). En 2016, les hommes de nationalité étrangère présentaient un taux d'actifs occupés plus élevé que les hommes suisses (74,8% contre 69,5%). Quant aux étrangères, l'augmentation de ce taux a aussi été plus soutenue que pour les Suissesses (+ 4,2 points de pour-cent contre + 2,3 points de pour-cent pour ces dernières). Et en 2016, leur taux d'actives occupées était plus élevé (62,3% contre 59,0%).

Un niveau de formation élevé réduit le risque de se retrouver au chômage

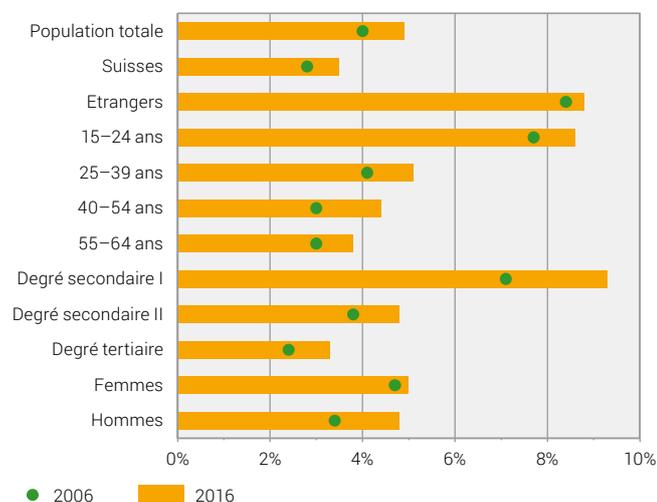
En 2016, les groupes qui affichaient le plus de risque de se retrouver au chômage étaient les étrangers (8,8%), les personnes sans formation post-obligatoire (9,3%) et les jeunes de 15 à 24 ans (8,6%, cf. graphique 3). On retrouvait ensuite les femmes (5,0%) et les 25 – 39 ans (5,1%). Entre 2006 et 2016, ces différents groupes ont suivi les baisses et hausses de chômage au fil du temps mais sont restés majoritairement au-dessus de la moyenne de la population. On remarque néanmoins que l'écart entre les hommes et les femmes a diminué. En effet, durant cette période les femmes

¹¹ Le taux d'activité exprime la proportion de personnes actives (personnes actives occupées et chômeurs au sens du BIT) dans la population de référence (ici personnes âgées de 15 ans et plus). Autrement dit, la part de la population qui offre ses services sur le marché du travail.

Taux de chômage au sens du BIT, selon diverses caractéristiques sociodémographiques, en 2006 et en 2016

Moyennes annuelles (resp. 2^e trimestre jusqu'en 2009)

G3



Sur la période 2010–2016, la pondération des données de l'ESPA a été révisée. En effet, de nouveaux calages basés sur des données des assurances sociales ont été intégrés dans le processus de pondération. Cette révision génère une rupture de série pour le taux de chômage au sens du BIT entre 2009 et 2010. Par ailleurs, les résultats du 2^e trimestre pour les années 2006 à 2009 et la moyenne annuelle pour les années à partir de 2010 ont été utilisés. Cela peut générer un léger biais si l'indicateur est soumis à saisonnalité (p.ex. chômage).

Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2017

n'ont vu leur taux de chômage que faiblement s'accroître tandis que les hommes ont connu une augmentation de celui-ci. Les personnes sans formation post-obligatoire ont quant à elles subi la plus importante hausse (+2,2 points de pour-cent). En outre, on observe que, en 2016, être détenteur d'un diplôme tertiaire (3,3%), avoir plus de 40 ans ou être de nationalité suisse (3,5%) réduisait le risque de se retrouver au chômage.

Par ailleurs, en 2016, le sous-emploi¹² touchait plus de trois fois plus souvent les femmes que les hommes (11,2% contre 3,6%). Ce résultat reflète les différences de sexe en termes de taux d'occupation: les femmes travaillent plus souvent à temps partiel et cette situation, qui permet de concilier vies familiale et professionnelle, ne correspond pas toujours à leurs aspirations. Si les personnes de nationalité étrangère désirent travailler davantage (8,5% contre 6,6% pour les Suisses), c'est tout particulièrement le cas pour les femmes étrangères (14,8%). On relève également que le sous-emploi s'intensifie à mesure que les individus avancent en âge. En 2016, le taux de sous-emploi des 15–24 ans se montait à 6,2% contre 7,8% pour les 40–54 ans. Les personnes approchant de l'âge de la retraite (55–64 ans) voyaient ce taux baisser quelque peu (7,1%).

¹² Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises et qui souhaitent travailler davantage et qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Conditions de vie de la population

Outre le revenu, issu de l'activité professionnelle, et la fortune, les transferts sociaux et les conditions de vie générales (par ex. en matière de formation, de santé et de temps libre) ont également une incidence concrète sur les possibilités d'épanouissement individuel et permettent de faire face à d'éventuelles difficultés. Aussi, en cas de problèmes, lorsqu'une ou plusieurs de ces ressources viennent à manquer, la situation personnelle et professionnelle des personnes peut s'aggraver.

L'activité professionnelle reste la source principale du revenu des ménages

En 2014, le revenu disponible moyen du ménage s'élevait à 7176 francs pour l'ensemble des ménages suisses. Depuis 2006, ce revenu a augmenté (celui-ci s'élevait alors à 6101 francs). Entre 2012 et 2014 (échantillons cumulés), il était de 4885 francs pour les personnes seules de moins de 65 ans et de 3491 francs pour les personnes seules de 65 ans et plus. Parmi les couples sans enfants de moins de 65 ans, le revenu disponible s'élevait à 9037 francs; dès 65 ans, il se montait à 5966 francs. Sans surprise, ces résultats montrent que le passage à la retraite fait baisser les revenus disponibles des ménages concernés. En outre, le revenu disponible des parents seuls était de 6183 francs et celui des couples avec enfants de 9736 francs.

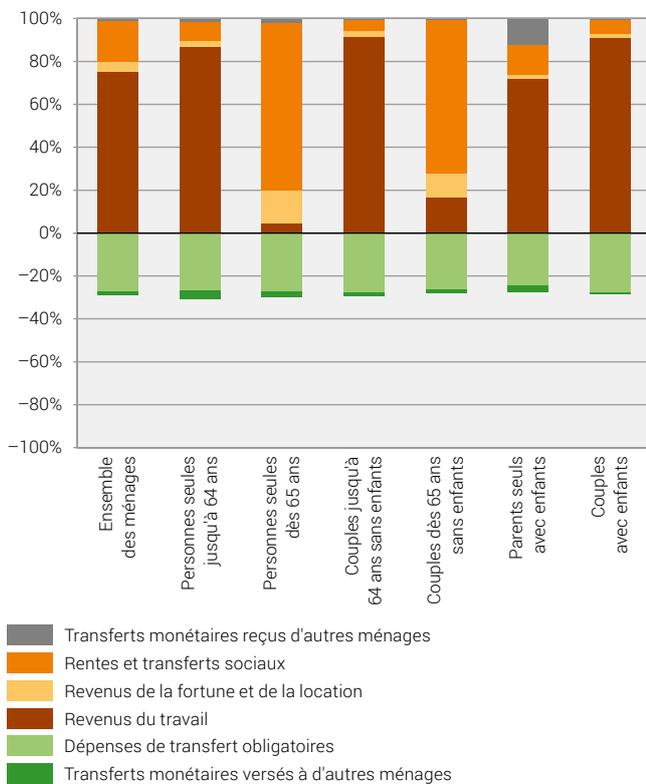
Entre 2012 et 2014, pour les ménages des personnes de moins de 65 ans, le revenu brut provenait majoritairement de l'activité professionnelle. Parmi ces ménages, à l'exception des parents seuls, le revenu issu du travail s'élevait à près de 90% du revenu brut (cf. graphique 4). Les dépenses de transfert obligatoires représentaient à peu près la même charge pour tous les ménages (environ 27% de leur revenu brut). Les parents seuls enregistraient toutefois une ponction de leur revenu pour ce type de dépenses légèrement plus basse (environ 24%). Ce résultat s'explique par les revenus de l'activité professionnelle, tendanciellement plus bas, des ménages monoparentaux. Ces derniers bénéficient d'ailleurs davantage de transferts sociaux et de transferts monétaires de la part d'autres ménages. À partir de 65 ans, les rentes forment la part la plus importante du revenu brut. Dans cette tranche d'âge, la part des revenus issus de la fortune et de la location est aussi plus élevée que pour les autres ménages.

Hausse du niveau de formation de la population

Entre 2006 et 2016, le niveau de formation de la population (25 à 64 ans) a augmenté. Durant cette période, les parts des personnes sans formation post-obligatoire (14,6% en 2006 contre 12,6% en 2016) et des personnes détentrices d'une formation du niveau secondaire (55,6% contre 46,2%) ont diminué pour laisser place à une plus grande part de personnes détentrices d'un niveau de formation tertiaire (de 29,9% à 41,2%). Même si, dans l'ensemble, les hommes ont toujours un niveau de formation plus élevé que les femmes, ce sont surtout celles-ci qui ont connu une progression dans ce domaine. Dans le même temps, le niveau de formation des étrangers a augmenté: leur part de personnes

Composition du revenu brut et des dépenses de transfert selon le type de ménage, 2012 – 2014 (100% = revenu brut)

G4



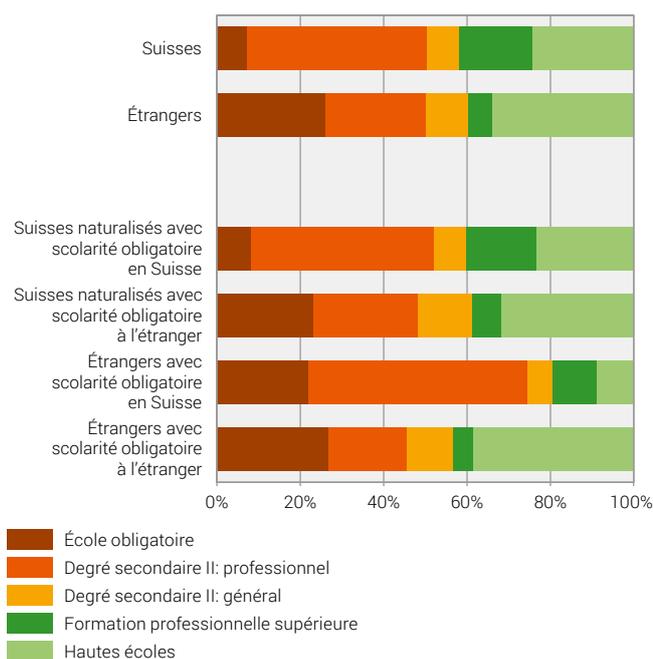
Source: OFS – Enquête sur le budget des ménages (EBM)

© OFS 2017

Niveau de formation selon la nationalité et la plus haute formation achevée, en 2016

En % de la population résidante permanente âgée de 25 à 64 ans

G5



Source: OFS – Enquête suisse sur la population active (ESPA)

© OFS 2017

sans formation post-obligatoire a faibli (de 32,8% à 26,1%) tandis que celle des personnes détentrices d'un diplôme du niveau tertiaire a enregistré une hausse de 28,0% à 39,7%.

En 2016, les étrangers étaient à la fois plus souvent sans formation post-obligatoire (26,1% contre 7,2% cf. graphique 5) et plus souvent détenteurs d'un diplôme d'une haute école que les Suisses (33,9% contre 24,2%). Ces derniers étaient quant à eux plus nombreux à se former professionnellement, que ce soit au niveau secondaire ou tertiaire (respectivement 43,2% et 24,1%).

Lorsque l'on s'intéresse plus en détail à la formation des personnes selon leur statut migratoire¹³, on remarque que, en 2016, les étrangers et les Suisses naturalisés ayant effectué leur scolarité obligatoire à l'étranger étaient le plus souvent détenteurs d'un diplôme d'une haute école (respectivement 38,5% et 31,7%); et ils affichaient un taux relativement élevé de personnes sans formation post-obligatoire (respectivement 26,8% et 23,2%). Quant aux étrangers et aux Suisses naturalisés ayant fait toute ou une partie de leur scolarité obligatoire en Suisse, ils étaient plus nombreux à avoir terminé une formation professionnelle initiale (respectivement 52,5% et 44,1%). Si l'on se concentre sur les jeunes quittant prématurément l'école¹⁴, on remarque que leur taux a diminué entre 2006 et 2016 (10,3% contre 5,6%). En 2016, les étrangers étaient davantage concernés par cette situation que les Suisses (12,9% contre 3,6%).

Augmentation du temps partiel chez les hommes

Le temps partiel, dont l'essor est notamment dû à la tertiarisation du marché du travail, reste l'une des principales solutions pour faciliter la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Entre 2006 et 2016, le taux de personnes qui travaillent à temps partiel s'est accru: il est passé de 32,2% à 36,5%. Tandis que l'insertion des femmes sur le marché de l'emploi est de plus en plus importante, on observe que leur situation en termes de taux d'occupation n'a que peu changé depuis 2006: les femmes travaillent toujours majoritairement à temps partiel et cette tendance s'est même accentuée au fil du temps (56,5% en 2006 contre 58,8% en 2016). Chez les hommes, la propension reste au temps plein. On remarque toutefois chez eux, depuis 2006, une augmentation de l'activité à temps partiel (12,0% en 2006 contre 17,1% en 2016).

En 2016, les personnes de nationalité étrangère travaillaient moins souvent à temps partiel que les Suisses (26,9% contre 39,7%). Et lorsque c'était le cas, tout comme pour les Suissesses, c'était surtout les femmes qui adoptaient ce modèle (49,2% contre 10,6% pour les hommes). On observe tout de même que la part d'hommes de nationalité étrangère qui travaillent à temps

¹³ Le niveau de formation de la population selon l'origine est calculé sur la base du temps de résidence en Suisse. Les catégories qui mentionnent «avec école obligatoire en Suisse» regroupent les personnes naturalisées et de nationalité étrangère qui sont arrivées en Suisse avant l'âge de 17 ans, c'est-à-dire des personnes qui ont effectué tout ou partie de l'école obligatoire en Suisse. Les catégories qui mentionnent «avec école obligatoire à l'étranger» regroupent les personnes naturalisées et de nationalité étrangère qui sont arrivées en Suisse après l'âge de 17 ans.

¹⁴ Cet indicateur présente la part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont plus scolarisés et qui ont au plus terminé la scolarité obligatoire en % de la population résidante permanente d'âge correspondant.

partiel a connu une augmentation depuis 2006 (+2,4 points de pour-cent). Cette hausse a toutefois été plus marquée chez les hommes suisses (+6,4 points de pour-cent).

Le taux d'occupation des femmes varie selon l'âge de l'enfant le plus jeune. En 2016, qu'elles soient en couple ou non, les mères ont eu tendance à augmenter leur taux d'occupation à mesure que l'enfant le plus jeune grandissait. Chez les hommes, cette configuration s'appliquait seulement aux pères seuls: pour les hommes qui étaient en couple, l'âge de l'enfant le plus jeune n'avait que peu d'influence sur leur taux d'occupation.

Femmes plus touchées par la multi-activité et le travail sur appel

En dehors du temps partiel, certaines conditions de travail, si elles ne sont pas désirées, peuvent mener à un quotidien synonyme de précarité. Au niveau du revenu d'abord, qui ne permet parfois pas de joindre les deux bouts et d'accéder à une protection sociale satisfaisante; ou au niveau de la santé et de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

Entre 2006 et 2016, la multi-activité¹⁵ s'est intensifiée (6,6% contre 7,8%). En 2016, celle-ci concernait plus souvent les femmes que les hommes (10,3% contre 5,7%). Les personnes de nationalité suisse se retrouvaient aussi plus fréquemment à devoir exercer différents emplois que les étrangers (8,4% contre 6,0%).

Durant la même période, le travail sur appel a eu tendance à baisser (6,5% contre 5,1%). En 2016, c'était les femmes avec des enfants de moins de 15 ans qui se retrouvaient particulièrement exposées à cette situation (6,5%).

Parallèlement, la part des contrats de durée déterminée a augmenté, passant de 6,7% en 2006 à 7,9% en 2016. En 2016, ce sont les femmes et les personnes de nationalité étrangère qui ont été le plus souvent au bénéfice d'un contrat à durée déterminée (respectivement 8,4% et 10,2%).

Système de sécurité sociale

En Suisse, la sécurité sociale est bâtie sur un système complexe composé de plusieurs niveaux. On distingue d'abord les assurances sociales qui sont régies par la législation fédérale et interviennent en cas de survenue d'un risque social particulier, comme l'invalidité, la vieillesse ou le chômage, et cela quelle que soit la situation financière de la personne assurée.

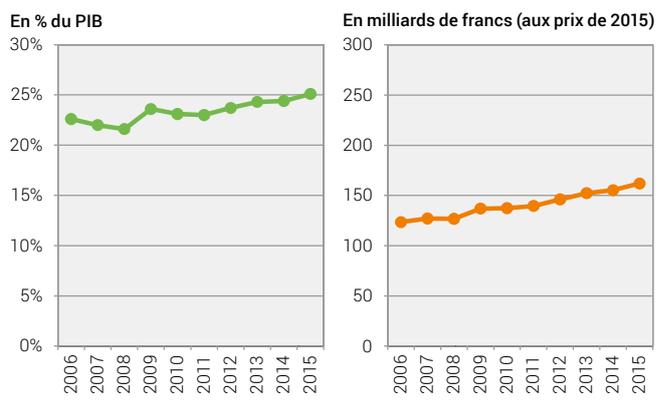
Viennent ensuite les prestations sociales sous condition de ressources¹⁶ que les cantons allouent afin d'éviter que les personnes aient à recourir à l'aide sociale au sens strict (aussi appelée aide sociale économique). Ces prestations sociales garantissent la couverture des besoins de base aux personnes dont les ressources individuelles et familiales ne sont pas suffisantes et dont le droit aux prestations des assurances sociales est limité.

¹⁵ Part des personnes actives occupées avec plus d'un emploi.

¹⁶ Les prestations sous condition de ressources en amont de l'aide sociale au sens strict comprennent les prestations complémentaires, les aides aux personnes âgées et invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires et les aides au logement. Cf. à ce sujet OFS (2017b).

Évolution des dépenses pour les prestations sociales, de 2006 à 2015

G 6



Source: OFS – Comptes globaux de la protection sociale (CGPS)

© OFS 2017

On retrouve finalement l'aide sociale au sens strict, qui constitue le dernier filet du système de sécurité sociale. Elle assure la couverture des besoins de base aux personnes qui n'ont pas accès à d'autres prestations sociales en amont. Ensemble, l'aide sociale au sens strict et les prestations sociales sous condition de ressources constituent l'aide sociale au sens large.

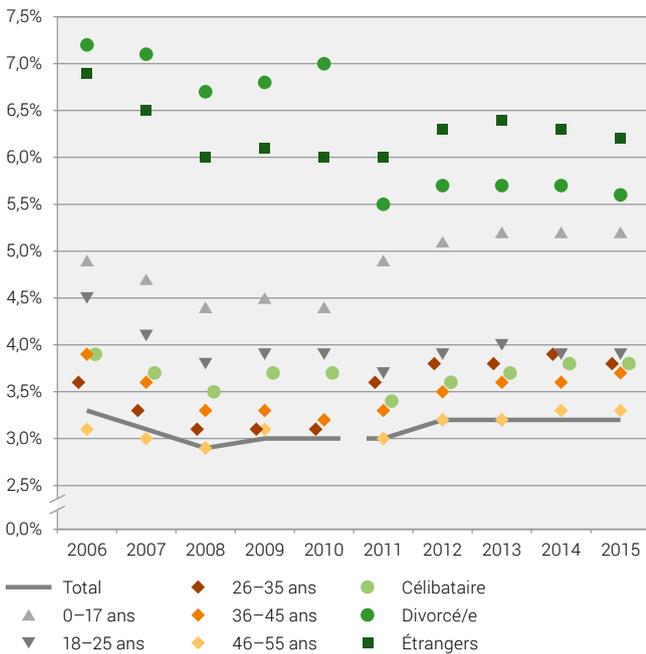
La plus grande part des dépenses dédiée à la vieillesse et à la maladie

Les Comptes globaux de la protection sociale permettent de mesurer la répartition des dépenses par type de risque et de besoin couverts (maladie/soins santé; invalidité; vieillesse; survie; famille/enfants; chômage; logement; exclusion sociale).

Entre 2006 et 2015, les dépenses dédiées aux prestations sociales, exprimées en pour-cent du PIB, ont augmenté de 2,5 points de pour-cent, en passant de 22,6% à 25,1% (cf. graphique 6). Leur montant en 2006 s'élevait à 124 milliards de francs (aux prix de 2015) pour atteindre 162 milliards en 2015.

Entre 2006 et 2015, la répartition de l'allocation des dépenses a subi quelques changements. Aussi, en raison du vieillissement de la population, les parts dédiées à la vieillesse et à la maladie/soins de santé restent les plus importantes. Elles ont même augmenté au fil du temps. La part allouée à la maladie/soins de santé se montait à 27,1% en 2006 alors qu'elle était de 29,8% en 2015; celle attribuée à la vieillesse s'élevait à 41,5% en 2006 contre 42,9% en 2015. Dans le même temps, les parts dédiées à l'invalidité et au chômage ont diminué. Pour l'invalidité, cette part est passée de 12,1% à 9,1%; pour le chômage la baisse s'est chiffrée à près de 0,6 points de pour-cent (de 4,3% à 3,7%). Durant la période 2006–2015, l'assurance-chômage et l'assurance-invalidité ont chacune connu des révisions dont le but principal était de rétablir leur équilibre financier. Ces mesures peuvent avoir contribué à la baisse des parts concernées.

Évolution du taux d'aide sociale des groupes à risque, selon diverses caractéristiques sociodémographiques, de 2006 à 2015 G7



Dans ce graphique, ne figurent que les groupes qui affichent un taux d'aide sociale plus élevé que l'ensemble de la population.

Source: OFS – Statistique suisse des bénéficiaires de l'aide sociale (SAS) © OFS 2017

Augmentation constante des dépenses pour l'aide sociale au sens large

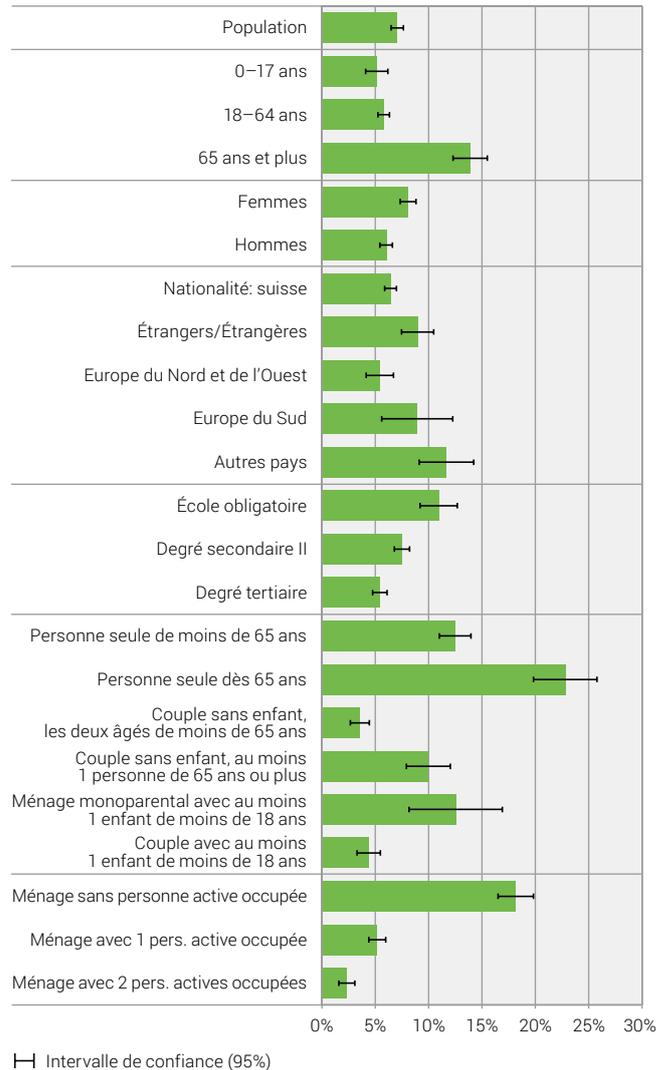
Entre 2006 et 2015, les dépenses pour l'aide sociale au sens large ont augmenté de 44,7% pour atteindre 8 milliards de francs. En 2015, les prestations complémentaires représentaient 60,0% des dépenses pour l'aide sociale au sens large (4,8 milliards de francs). On retrouvait ensuite l'aide sociale au sens strict avec un tiers des dépenses (2,6 milliards de francs). Les autres prestations sociales sous condition de ressources ne composaient que 7,3% des dépenses.

Groupes à risque d'exclusion sociale

Malgré l'existence d'un système d'assurances sociales et de prestations sociales sous condition de ressources en amont, il arrive que certaines personnes ne bénéficient pas des ressources financières nécessaires pour remédier à certains problèmes et n'aient toutefois pas droit à des assurances ou prestations sociales. Dans certains cas, le montant alloué par le système n'est pas suffisant pour couvrir les besoins vitaux des personnes. Celles-ci peuvent se retrouver bénéficiaires de l'aide sociale au sens strict¹⁷ ou en situation de pauvreté.

¹⁷ Pour faciliter la lecture, dans cette section, le terme aide sociale se réfère à l'aide sociale au sens strict ou à l'aide sociale économique.

Taux de pauvreté, selon diverses caractéristiques sociodémographiques, en 2015 G8



Intervalles de confiance (95%)

Le taux de pauvreté est calculé sur la base du revenu, indépendamment de la fortune éventuelle. Les variables concernant les ménages se réfèrent à des personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques. Les variables portant sur la formation et le marché du travail ne sont relevées que pour les personnes de 18 ans ou plus. Sont considérées comme personnes actives occupées pauvres les personnes qui ont exercé une activité à plein temps ou à temps partiel pendant plus de la moitié de l'année civile précédant l'interview et qui vivent dans un ménage pauvre. Sont considérées comme des enfants les personnes âgées de moins de 25 ans qui vivent avec leur père et/ou leur mère. Seuls les groupes de population avec au moins 200 observations dans l'échantillon et un intervalle de confiance de ±10% au maximum sont représentés. L'intervalle de confiance permet de déterminer si les différences entre deux valeurs sont significatives.

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) © OFS 2017

Taux d'aide sociale et groupes à risque pratiquement inchangés

En 2015, 265 626 personnes, soit 3,2% de la population, bénéficiaient de prestations de l'aide sociale (cf. graphique 7). On observe que les personnes de nationalité étrangère et divorcées sont surreprésentées au sein des bénéficiaires de l'aide sociale (respectivement 6,2% et 5,6%). On retrouve ensuite les personnes mineures (5,2%). Parmi les groupes de personnes de 18 à 55 ans, le taux d'aide sociale va décroissant avec l'âge. Il reste toutefois

plus élevé que pour l'ensemble de la population. À mesure que l'âge de la retraite approche, ce taux continue de faiblir pour passer en dessous de celui de la population totale. À partir de 65 ans, le taux d'aide sociale baisse drastiquement pour s'établir à 0,2%. Dans ce cas, ce sont souvent les rentes et les prestations complémentaires fédérales de l'assurance-vieillesse et survivants (AVS) qui prennent le relais de l'aide sociale. En outre, le taux des ménages soutenus¹⁸ par l'aide sociale était le plus haut parmi les ménages qui comptaient des mineurs (5,0% contre 4,1% pour l'ensemble des ménages). Et parmi ceux-ci, les ménages formés d'un adulte seul avec une ou plusieurs personnes mineures étaient ceux qui affichaient le taux le plus élevé (22,1%).

En 2015, parmi les bénéficiaires de 18 à 65 ans, les personnes sans formation post-obligatoire étaient plus nombreuses que dans le reste de la population (50,1% contre 19,1%); de même pour les personnes non actives et sans emploi (respectivement 34,4% et 39,5% contre 17,3% et 4,0%). À l'opposé, les personnes actives occupées étaient sous-représentées (26,1% contre 78,6% pour l'ensemble de la population).

Lorsque l'on se penche sur l'évolution du taux d'aide sociale (2006–2015), que ce soit pour la population totale ou pour la répartition des différents groupes sociodémographiques, on remarque que la situation n'a pas subi de grands changements (cf. graphique 7). On assiste d'abord à une baisse généralisée entre 2006 et 2008 puis à une hausse en 2009 et, ensuite, en 2012¹⁹. Dès 2013, les taux d'aide sociale des différents groupes à risque et de l'ensemble de la population ont connu une certaine stabilité. On observe, par exemple, que, parmi les mineurs, ce taux s'est maintenu à 5,2% depuis lors.

La pauvreté a tendance à diminuer

On peut mesurer les populations qui n'ont pas les moyens financiers d'acquiescer les biens et services nécessaires à une vie sociale intégrée grâce au taux de pauvreté absolu²⁰.

Depuis 2007 (9,3%), le taux de pauvreté tend à baisser²¹. En 2015, 7,0% de la population, ou environ 570 000 personnes, étaient touchées par la pauvreté en Suisse (cf. graphique 8).

Parmi celles-ci, près de 145 000 personnes, ou 3,9% des personnes actives occupées (18 ans ou plus), exerçaient une activité rémunérée. Les personnes vivant dans des ménages sans actifs occupés (18,2%), les personnes de moins de 65 ans vivant seules (12,5%) et les ménages monoparentaux avec enfants mineurs (12,5%) sont ceux qui étaient le plus concernés par la pauvreté. On retrouve ensuite les personnes de nationalité étrangère des pays extra-européens (11,7%) et les personnes sans formation post-obligatoire (10,9%). Les personnes de 65 ans et plus affichent également un taux élevé de pauvreté (13,9%). Il faut toutefois relever que ce dernier est calculé en fonction des revenus uniquement. Or, les personnes âgées puisent plus souvent dans leur fortune pour financer leurs dépenses courantes et souffrent nettement moins souvent de privations matérielles que les autres groupes d'âge. Ainsi, en 2015, 1,9% des personnes ayant atteint l'âge de la retraite n'étaient pas en mesure de s'acquiescer à temps de toutes leurs factures, ce qui était le cas de 9,3% des 18 à 64 ans.

Références

Office fédéral de la statistique (OFS). 2017a. *Communiqué de presse. Les écarts salariaux entre les femmes et les hommes continuent de se réduire*. OFS, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (OFS). 2017b. *Aide sociale au sens large de 2006 à 2014*. OFS, Neuchâtel

Office fédéral de la statistique (OFS). 2015. *Rapport social statistique suisse 2015*. OFS, Neuchâtel

¹⁸ Rapport entre le nombre de ménages soutenus par l'aide sociale et le nombre de ménages privés selon la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) de l'année précédente.

¹⁹ Dès l'année 2011, le taux d'aide sociale est calculé sur la base de référence STATPOP. Auparavant, la base de référence pour le calcul du taux provenait de la Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP). Le passage d'ESPOP à STATPOP a eu une influence sur les taux d'aide sociale pour certains groupes.

²⁰ Ce taux comprend l'ensemble des personnes dont le revenu disponible du ménage est situé en dessous du seuil de pauvreté basé sur le minimum vital social fixé par la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS). Le seuil de pauvreté comprend un montant forfaitaire pour l'entretien, les frais individuels de logement ainsi que 100 francs par personne à partir de 16 ans pour d'autres frais. En 2015, il se situait en moyenne à 2239 francs par mois pour une personne seule et à 3984 francs pour un ménage avec deux adultes et deux enfants de moins de 14 ans. L'OFS publie aussi un taux de pauvreté relatif qui n'est pas présenté ici. Pour plus de détails, voir: www.statistique.ch → Trouver des statistiques → Situation économique et sociale de la population → Situation sociale, bien-être et pauvreté → Pauvreté et privations matérielles.

²¹ La méthodologie de la base de données (enquête SILC) ayant changé en 2014, les taux à partir de cette année-là ne sont plus directement comparables avec ceux des années précédentes.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Office fédéral de la statistique, section Analyses sociales, tél. 058 463 64 21, info.sozan@bfs.admin.ch
Rédaction:	Nora Meister, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	13 Sécurité sociale
Langue du texte original:	français
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	1201-1501